

CR du comité de pilotage du 5/12/14

Dans un premier temps, le bilan a été fait sur ce premier trimestre. Il en ressort deux points à travailler et améliorer : le temps récréatif, qui pose de gros problèmes particulièrement en maternelle, et la pause méridienne où la mairie envisage la mise en place d'ateliers.

Une commande est en cours pour les malles de jeux. Cela prend du temps, en attendant, la ludothèque prête des jeux aux écoles, Ces malles tournent actuellement sur les écoles. Les jeux commandés sont des jeux qui ont été testé avec succès par la ludothèque.

La mairie souhaite que les temps périscolaires aient un fonctionnement commun dans toutes les écoles de la villes dans un premier temps, puis ces temps seront adaptés dans un second temps à chaque école. C'est pourquoi, les réunions sur le périscolaires viennent de commencer école par école. Trois ont déjà eut lieu. Les autres vont se répartirent jusqu'aux vacances de février environ. Ces réunions permettent de prendre en compte les spécificités de chaque école et de proposer des solutions adaptées. Les premiers échanges ont été jugé intéressants et constructifs.

Mr Le Bourhis nous a rappelé qu'il y a 26 écoles et environ 5700 écoliers sur la commune. Ce qui fait un total de 1780 créneaux (d'une heure) hebdomadaires à pouvoir. Le service périscolaire emploie actuellement 275 personnes en direct. Ces personnes travaillant d'une heure par jour à des temps complets comme pour les référents.

Dans un second temps, nous avons eu l'intervention de Mr Clément Legrand, coordinateur des temps périscolaires (CML, cantine et garderie). Les différents points ont été abordé :

1. **Les référents périscolaires** : il est prévu que chaque école est un seul référent qui gèrera tous les temps périscolaires : CML, garderie et cantine, à terme. Le service périscolaire s'appuie sur des personnes déjà en place, qui ont fait leurs preuves au sein des écoles. Certaines écoles restent sur l'ancien fonctionnement (cad un référent garderie, un référent cantine etc...), en particulier dans les écoles maternelles. La mairie ne veut pas perturber plus que nécessaire le fonctionnement des écoles.
2. **Mutualisation du matériel** : la mairie souhaite que le matériel (jeux, rangement etc..) soit mutualisé entre la garderie et le CML.
3. **Amélioration des contenus** : Il est prévenu de proposer sur le temps de la pause méridienne diverses ateliers. Ces ateliers devant nécessiter que peu d'attention, pour que les enfants retournent en classe pas trop fatigués. Les ateliers seront organisés en différents points dans l'école. Les enfants seront libres d'y aller ou non. Il sera possible d'aller en récréation si les enfants le souhaitent. Les activités prévues sont : coin lecture, jeux de société, jeux dans la cour ou récréation. Les enfants auront la possibilité de passer d'une activité à une autre en toute liberté. Divers ateliers devraient être proposés également sur le temps de garderie. Du matériel sera mis à disposition des enfants (loisirs créatifs, activités autour de Noël etc..) Aucune obligations pour les enfants, le respect du rythme de l'enfant et de sa fatigue en fin de journée primera sur les activités.
4. **Recrutement et formation des animateurs** : Actuellement, il y a 80 animateurs qui sont formés (BAFA) sur tout le département. Il en faudrait autant pour la seule ville d'Antony. Il n'y a pas d'animateurs diplômés sur le marché. Les animateurs diplômés sont en priorité pour le CML. La politique de la ville est d'embaucher des jeunes qui veulent se former et de les fidéliser. Une formation spécifique aux enfants de maternelle a été mise en place pour les animateurs en maternelle.

5. **Formation binôme directeur école/référent** : une formation est mise en place pour le binôme directeur/référent. Elle a débuté la semaine du 8 décembre. La directrice de l'école maternelle Jules Ferry et le référent de son école ont été choisis. Ils feront partager le fruit de cette formation à leurs collègues. De même des échanges entre référents sont organisés pour un partage des connaissances, une évaluation des compétences. Petit à petit, les choses se mettent en place.
6. **Sécurité et incivilités** : les parents d'élèves ont rapporté les problèmes de sécurité en particulier sur le créneau 17h30/18h en élémentaire. Il y a un manque chronique d'animateurs sur ce créneau. Une des solutions mises en place (Ferdinand Buisson en école test) est un renforcement des animateurs sur le créneau 16h/17h30 en maternelle puis bascule de ces animateurs en supplément en élémentaire à partir de 17h30. Les enfants partant à 18h sont regroupés dans une salle où des activités les attendent avec des animateurs dédiés. Les enfants de la garderie ont les mêmes activités dans un autre endroit. Il y a 1 animateur pour 25 enfants avant 18h en élémentaire puis 1 pour 20 après 18h. Mr Autier, inspecteur d'académie, a rapporté des incivilités des animateurs à la mairie, tels que le port de la casquette à l'intérieur ou l'usage des téléphones portables. Le service périscolaire en a pris bonne note et avertira les animateurs sur ces comportements.
7. **Mercredi et CML** : Antony est une exception dans le département. Le nombre d'enfants fréquentant le CML est passé de 850/900 à 1200/1300, soit une augmentation de 30% des effectifs. C'est pourquoi des écoles sont devenues CML. Le directeur de chaque CML est diplômé et qualifié. Par contre, tous les animateurs n'ont pas forcément le BAFA, même si les diplômés sont sur les CML en priorités. Le quota d'animateurs est respecté pour les CML. Les animateurs ont une formation continue. Un constat, les enfants sont très fatigués le mercredi après-midi, plus particulièrement en maternelle. Il est donc proposé plus des jeux que des réelles activités. Les maternelles font la sieste (petite et moyenne section). Les enfants demandent à être plus libre, de faire moins d'activités et de sorties. La sortie du CML a été reculée à 17h30 pour permettre des sorties dans l'après-midi. Mr Autier redemandera aux enseignants qu'il n'y ait plus de devoirs donnés le mercredi.
8. **Inscription et facturation** : La mairie confirme que, pour les mois de septembre, octobre, novembre et décembre, la facturation soit à la présence. A partir de janvier, les inscriptions se feront pour chaque période entre les petites vacances. Possibilité d'inscrire ou de désinscrire les enfants, ainsi que de choisir les mercredi de présence. Par contre, une fois inscrit, on paye (la seule exception est avec un certificat médical dans les 48h). Les formulaires sont distribués actuellement. La mairie va mettre en place un système d'inscription en ligne via l'espace famille. Toutes les formulaires devront être retournés avant le début des vacances de Noël, ils seront traités durant cette période. Le règlement intérieur du périscolaire va être mis à jour sur le site de la mairie.

Le prochain COPIL est prévu lors de la deuxième quinzaine de mars. Une fois que toutes les réunions périscolaires aient été faites et débriefées. Il est prévu un bilan global en mai sur la mise en place des rythmes dans les écoles.

Cette année, les inscriptions à l'EMS débuteront en mai. Ce qui permettra de débuter le lundi après la rentrée.